

FEUILLETON DU MONDE ILLUSTRÉ

Montréal, 24 novembre 1888

GUET-APENS

PREMIÈRE PARTIE

LE SURSIS

QUELQUES provinciaux, murmurait-on, ou peut-être des étrangers qui ne connaissent pas les usages, des Anglais sans doute, les seuls qui aient jamais paru à l'orchestre de l'Opéra en veston gris et en chapeau mou.

Mais ni les jeunes filles ni Landais ne se préoccupaient des réflexions que l'on faisait sur eux. Ces réflexions n'étaient pas toutes désagréables, du reste, car plusieurs fois Claudine et Lucienne furent lorgnées par de jeunes curieux en habit noir, la claque sous le bras, une fleur à la boutonnière, et qui ne se gênaient pas pour dire bien haut :

— Jolies, fort jolies, ma foi, ces petites ! Et si elles étaient habillées.

Elles n'entendaient pas. Leur esprit était loin. Ici, elles se sentaient dans le plaisir triomphant ; mais elles pensaient à celui qui vivait sa dernière nuit, là-bas, dans l'étroite cellule de la prison, et que le bourreau viendrait réveiller tout à l'heure. Et c'était à ce même moment que Doriat, endormi, rêvait à sa femme, à ses enfants, à sa petite maison, à son jardin, qu'il venait de retrouver, à toute sa famille qui fête son innocence reconnue, proclamée, et sa mise en liberté ! Le député fut exact. Déjà Landais avait regardé deux fois sa montre. A neuf heures, son ami se présentait.

— Venez, dit-il, vous ne pouvez rester là, il y a trop de monde. On vous regarde. Et l'on vous regarderait encore bien davantage si l'on vous voyait causer avec le ministre.

Il les entraîna dans les couloirs. L'entr'acte venait de finir.

— Ça tombe bien, fit Landais, dans un instant nous serons seuls. Nous pourrions causer à l'aise.

Les couloirs et le foyer, en effet, se vidèrent peu à peu. Le député se fait annoncer dans la loge ministérielle. Il entre, reste absent quelques secondes. Les jeunes filles sentent que leur cœur cesse de battre. Leurs lèvres sont sèches. Leur respiration oppressée. Le député sort, presque aussitôt ; avec lui, un homme qu'elles ne connaissent pas, portant lunettes, grand, mince, anguleux, ayant des favoris. C'est Emile Olivier, c'est le directeur suprême de la magistrature, c'est l'homme de qui dépend la vie ou la mort de Doriat. Il jette sur elles un regard terne de myope, mais sur son visage ne paraît aucune autre impression que celle d'une vive contrariété. Lucienne a envie de se mettre à genoux devant lui. Elle joint les mains, et pendant que des larmes coulent de ses yeux sur ses joues, elle dit, à voix basse :

— Oh ! monsieur, par grâce, je vous en sup-

plie, nous vous prenons au milieu de vos plaisirs, n'en gardez point contre nous de rancune, ce n'est pas notre faute, le temps presse, dans quelques heures il sera trop tard. Par grâce, monsieur, écoutez-nous. Nous ne sollicitons pas une faveur, nous demandons justice ! Justice, monsieur, justice !

Le ministre se tourna vers Landais d'un air distrait, et d'une voix lente, comme ennuyé et préoccupé :

— Vous, monsieur, en deux mots, racontez-moi ce qui se passe.

Landais comprit que l'Excellence avait hâte d'en finir. Il eut l'art d'être en même temps très clair, très bref et très ému.

Quand il eut fini, le ministre murmura :

— Et qu'est-ce qui me prouve que tout cela est vrai ? Cette histoire me paraît bien romanesque.

— Rien de plus simple que de s'en assurer, monsieur, dit Lucienne qui reprenait courage, et que l'on nous punisse sévèrement, ma sœur et

vous me demandez. Autant que je me rappelle, cette exécution doit avoir lieu demain matin.

— En effet, monsieur le ministre

— Je vous accorde un sursis de trois jours. Si l'histoire racontée par ces jeunes filles est reconnue fautive, dans trois jours Doriat sera guillotiné.

— Il est sauvé, monsieur, il est sauvé ! dit Lucienne.

— Son Excellence voudra-t-elle donner les ordres nécessaires ?

— Connaissez-vous M. de la Vonde ?

— C'est mon oncle.

— Cela tombe bien. Voici un mot pour lui. Cela suffit pour ce soir. Il faut courir au plus pressé : demain je régulariserai cet ordre de surseoir. Rendez-vous chez votre oncle. Il transmettra à qui de droit l'avis de sursis. Et hâtez-vous, monsieur. Il se fait tard. Le hasard vous perdrait, s'il lui plaisait de vous retarder.

Il salua légèrement Landais, le député de l'opposition auquel il sourit, les jeunes filles, puis il

rentra dans sa loge. La porte, un instant entr'ouverte, renvoya dans les couloirs comme un flot les harmonies de l'orchestre. Cinq minutes après, ils étaient hors du théâtre et une voiture les emportait chez le procureur général. Celui-ci était absent et dînait en ville. Où dînait-il ? Chez un conseiller à la cour, rue François-Miron. Ils s'y rendirent. Onze heures sonnaient à ce moment. Et il fallait prendre le train pour Versailles. Allaient-ils donc faire naufrage en arrivant au port ? Ce hasard, dont le ministre avait parlé, allait-il se dresser contre eux, entre eux et l'infortuné Doriat ? Ils n'osaient plus échanger de réflexions. Les deux sœurs restaient silencieuses, mais leur pâleur profonde indiquait les souffrances terribles de leur cœur. Rue François-Miran, il leur fut répondu que M. de la Vonde venait de partir.

— Avait-il sa voiture ?

— Non. Il l'avait renvoyée. Il a dû faire le trajet à pied.

— Depuis combien de temps est-il parti ?

— Depuis un quart d'heure environ.

— Nous arriverons rue de Londres avant lui ou en même temps, dit Landais.

Rue de Londres, personne. Le magistrat était attendu. Il était minuit. Les minutes s'écoulaient. Ah ! qu'elle avait été longue cette épouvantable journée ! Un quart d'heure se passe.

— Nous manquerons le dernier train ! dit l'avocat.

Les deux jeunes filles avaient un tremblement nerveux qui les agitaient de secousses électriques et faisait claquer leurs dents.

— Calmez-vous ! je vous en supplie, calmez-vous !

On entendit un pas lourd dans l'escalier. Une porte s'ouvrit. Ah ! tout n'était peut-être pas perdu, car c'était le magistrat. Étonné, il regarda son neveu.

— Eh bien ? Quoi encore ?

Et l'avocat, balbutiant, tant il veut parler vite :

— Le ministre ordonne de surseoir.

— Tu as un mot de lui ?

— Le voici.

M. de la Vonde parcourut la lettre, au crayon. Ensuite il consulta sa montre. Sa figure restait impassible.



— Pourquoi n'as-tu pas fait ? dit Jean de Montmayeur en crispant le poing. — Page 24, col. 2

moi, si nous n'avons pas dit la vérité.

— Mais en supposant que cela soit vrai, est-ce une preuve de la culpabilité telle qu'elle exige l'arrestation de ce Montmayeur, lequel, il me semble, n'est pas le premier venu car j'ai déjà entendu prononcer son nom comme celui d'un homme très intelligent, fort bien doué !

— Oui, monsieur, c'est de ce Montmayeur qu'il s'agit. Qu'on l'arrête ou non, là n'est pas pour nous le but de notre supplique, monsieur le ministre. La justice saura, en cherchant sur cette nouvelle piste, trouver des preuves plus convaincantes. Mais en attendant, ce qui importe, c'est d'enrayer le châtement que la justice regretterait bien vite d'autant plus qu'il est irréparable.

Le ministre paraissait soucieux.

— En somme, c'est un sursis à l'exécution que